Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne

Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne

Band: 39 (1900)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Table des matières

du tome XXXIX du Bulletin des lois.

(Année 1900.)

	Pages — 90 — 229
I. Lois et ordonnances cantonal	es.
Loi concernant la fusion de l'Ecole vétérinaire de Berne avec l'Université, 21 janvier 1900 .	1
Arrête portant modification du décret du 19 mai 1897 concernant la police des auberges, 31 janvier 1900	
Ordonnance portant prorogation du règlement fédéral du 17 octobre 1882 concernant la fabrication et la vente des allumettes, 1er février 1900	
Décret concernant le prix du sel, 2 février 1900 .	
Arrêté concernant les contributions des compagnies privées d'assurance contre l'incendie aux dépenses de l'organisation des moyens de préservation et de défense contre le feu, 2 février 1900	
Ordonnance concernant la circulation des voitures automobiles et de tous autres véhicules à moteur mécanique, 10 février 1900	

\mathbf{Page}	es
Arrêté du Conseil-exécutif concernant les poids et	
mesures en usage dans les pharmacies, 10 février	
1900	3
Arrêté portant interprétation authentique des art. 14	
à 18 de la loi du 28 novembre 1897 concer-	
nant l'assistance publique et l'établissement,	
13 mars 1900	4
Décret concernant les formalités à observer pour	_
obtenir des permis de bâtir et la procédure à	
suivre pour vider les oppositions formées contre	c
1 0	6
Ordonnance concernant la mise au courant des	
documents ainsi que la conservation des plans	_
du cadastre, 31 mars 1900 2	3
Règlement concernant les hôpitaux publics, 3 avril 1900 3	9
Règlement concernant les émoluments à payer pour	
l'usage de voitures automobiles et autres véhicules	
	4
Loi concernant le prix du sel, 29 avril 1900 . 4	6
Ordonnance ayant pour objet de placer le Fröschen-	
moosbach, près de Reichenbach, sous la sur-	
veillance de l'Etat, 8 mai 1900 4	8
Ordonnance concernant les formules à employer	
pour les avis de constructions (publications de	
demandes en permis de bâtir) et pour les	
	9
•	
Arrêté du Conseil fédéral du 29 juillet 1898 con-	
cernant les coupes de bois dans les forêts privées, 4 juillet 1900	1
. , ,	. 1
Décret conférant la qualité de personne morale à	_
l'hôpital de Porrentruy, 4 septembre 1900 . 5	3

	\mathbf{Pages}
Convention entre la France et la Belgique, des	
24 février 1880 et 21 août 1900, concernant	
l'extradition de personnes mineures devant être	
placées dans un établissement de correction,	
12 septembre 1900	54
Loi qui complète l'article 18 de la loi du 15 juillet	
1894 conférant aux communes le droit d'établir	
des plans d'alignement et des règlements sur	
la police des constructions, 4 novembre 1900	57
Règlement concernant l'allocation de bourses indus-	
trielles, 28 novembre 1900	59
,	00
Ordonnance ayant pour objet de placer le Stamp-	
bach ou Hausengraben, à Sigriswyl, sous la	
surveillance de l'Etat, 30 novembre 1900 .	65
Ordonnance fixant les indemnités des inspecteurs	
de l'assistance publique, 22 décembre 1900 .	66
Règlement concernant les maisons cantonales d'édu-	
cation, 26 décembre 1900	68
Règlement concernant l'allocation de bourses à des	
jeunes gens pauvres pour l'apprentissage de	
métiers, 26 décembre 1900	79
Décret qui abroge le décret du 2 février 1900 con-	
cernant le prix du sel, 27 décembre 1900 .	84
Ordonnance concernant les émoluments à payer	
pour les autorisations prévues par la législation	
sur les fabriques, 31 décembre 1900	
Circulaire du Conseil-exécutif aux vérificateurs des	
poids et mesures et aux jaugeurs du canton	
de Berne concernant le nouveau règlement	
pour l'exécution de la loi fédérale sur les poids	
et mesures. 24 janvier 1900	88

II. Lois et ordonnances fédérales.

Lois et ordonnances fédérales Annexe Sommaire et table alphabétique des matières 231-238

Table alphabétique des matières du tome XXXIX du Bulletin des lois.

(Année 1900.)

Lois et ordonnances cantonales.

A.	D
Alignement. V. Plans d'alignement.	Pages
Allumettes. Ordonnance portant prorogation du règlement fédéral du 17 octobre 1882 concernant la fabrication et la vente des — .	4
Apprentissage de métiers. V. Bourses.	
Auberges. Arrêté portant modification du décret du 19 mai 1897 concernant la police des — .	3
Assistance publique. Arrêté portant interprétation authentique des art. 14 à 18 de la loi du 28 novembre 1897 concernant l'— et l'établisse-	E
ment	14
Ordonnance fixant les indemnités des inspecteurs de l'—	66
Assurance. Arrêté concernant les contributions des compagnies privées d' contre l'incendie aux dépenses de l'organisation des moyens de	-
préservation et de défense contre le feu .	7

VIII

Automobiles. Ordonnance concernant la circulation	Pages
des voitures — et de tous autres véhicules	
à moteur mécanique	8
V. Emoluments.	
Avis de constructions. V. Permis de bâtir.	
В.	
Belgique. V. Extradition de personnes mineures.	
Bourses. Règlement concernant l'allocation de -	
industrielles	59
Règlement concernant l'allocation de — à des	
jeunes gens pauvres pour l'apprentissage de	70
métiers	79
C.	
Cadastre. Ordonnance concernant la mise au courant	
des documents ainsi que la conservation des	
plans du —	23
Constructions. V. Permis de bâtir.	
V. Plans d'alignement.	
Conservation des plans du cadastre. V. Cadastre.	
Contributions des compagnies privées d'assurance. V. Assurance.	
Coupes de bois. V. Forêts privées.	
E.	
Ecole vétérinaire. Loi concernant la fusion de l'-	
avec l'Université	1
Emoluments. Règlement concernant les — à payer	
pour l'usage de voitures automobiles et autres	
véhicules à moteur mécanique	44

Ordonnance concernant les — à payer pour les autorisations prévues par la législation sur	Pages
les fabriques	85
Extradition de personnes mineures. Convention entre la France et la Belgique des 24 février 1880 et 21 août 1900, concernant l'— devant être placées dans un établissement de correction	54
F.	
Fabrication et vente des allumettes. V. Allumettes.	
Fabriques. V. Emoluments.	
Fondation ,,Ferdinand - Louise Lenz pour la	
Suisse". Décret conférant la qualité de personne morale à la —	90
Forèts privées. Arrêté du Conseil fédéral du	
29 juillet 1898 concernant les coupes de bois	~ 4
dans les —	51
Fröschenmoosbach, près de Reichenbach. Ordon-	
nance ayant pour objet de placer le —, sous	
la surveillance de l'Etat	48
н.	
Hôpital de Porrentruy. Décret conférant la qualité	
de personne morale à l'—	5 3
Hôpitaux publics. Règlement concernant les -	39
I.	
Inspecteurs de l'assistance publique. V. Assistance publique.	
J.	
Jaugeurs. V. Poids et mesures.	

M .	_
Maisons cantonales d'éducation. Règlement concer-	Pages
nant les —	68
Moyens de préservation et de défense contre le feu. V. Assurance.	
0.	
Oppositions formées contre des projets de cons-	
tructions. V. Permis de bâtir.	
P.	
Permis de bâtir. Décret concernant les formalités	
à observer pour obtenir des — et la procé-	
dure à suivre pour vider les oppositions for-	10
mées contre des projets de constructions.	16
Ordonnance concernant les formules à employer	
pour les avis de constructions (publications de demandes en —) et pour les —	49
, 1	10
Pharmacies. Arrêté du Conseil-exécutif concernant	13
les poids et mesures en usage dans les —	10
Plans d'alignement. Loi qui complète l'art. 18 de	
la loi du 25 juillet 1894 conférant aux com-	
munes le droit d'établir des — et des règle- ments sur la police des constructions	57
-	0.
Plans du cadastre. V. Cadastre.	
Poids et mesures. Circulaire du Conseil-exécutif	
aux vérificateurs des — et aux jaugeurs du	
canton de Berne concernant le nouveau règle-	
ment pour l'exécution de la loi fédérale sur les —	88
V. Pharmacies.	~

Del'es de Visa Visa Visa Visa Visa Visa Visa Visa	Pages
Police des auberges. V. Auberges.	
Police des constructions. V. Plans d'alignement.	
Projets de constructions. V. Permis de bâtir.	
R.	
Règlement. V. Hôpitaux publics.	
V. Bourses.	
V. Plans d'alignement.	
V. Emoluments.	
V. Maisons cantonales d'éducation.	
S.	
Sel. Décret concernant le prix du —	6
Loi concernant le prix du —	46
Décret qui abroge le décret du 2 février 1900	
sur le prix du —	84
Stampbach ou Hausengraben, à Sigriswyl. Ordon-	
nance ayant pour objet de placer le —, sous	
la surveillance de l'Etat	65
U.	
Université. V. Ecole vétérinaire.	
v.	
Véhicules à moteur mécanique. V. Automobiles.	
V. Emoluments.	
Vente des allumettes. V. Allumettes.	
Vérificateurs V Poids et mesures	

